

Burundi : Décret présidentiel portant nomination du nouveau gouvernement

@rib News, 30/08/2010 â€ Source PrÃ©sidence REPUBLIQUE DU BURUNDI CABINET DU PRESIDENT DECRET NÂ° 100/02 DU 29 AOÛT 2010 PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, Vu la Constitution de la RÃ©publique du Burundi ; Vu la loi nÂ° 1/004 du 23 mars 1994 portant Organisation GÃ©nÃ©rale de lâ€™Administration ; Vu la loi nÂ° 1/ 09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ; DECRETE :

Article 1Ã : Sont nommÃ©s :
 ° Ministre de lâ€™IntÃ©rieur Monsieur Edouard NDUWIMANA
 ° Ministre de la SÃ©curitÃ© Publique Commissaire de Police Alain Guillaume BUNYONI
 ° Ministre des Relations ExtÃ©rieures et de la CoopÃ©ration Internationale Monsieur Augustin NSANZE
 ° Ministre de la PrÃ©sidence chargÃ© de la Bonne Gouvernance et de la Privatisation Monsieur Jean Baptiste GAHIMBARE
 ° Ministre de la PrÃ©sidence chargÃ© des Affaires de la CommunautÃ© Est Africaine Madame Hafsa MOSSI
 ° Ministre de la Justice et Garde des Sceaux Madame Ancilla NTAKABURIMVO
 ° Ministre des Finances Madame Clotilde NIZIGAMA
 ° Ministre du Plan et du DÃ©veloppement Communal Monsieur Pierre MUPIRA
 ° Ministre de la DÃ©fense Nationale et des Anciens Combattants GÃ©nÃ©ral Major Pontien GACIYUBWENGE
 ° Ministre de la SantÃ© Publique et de la Lutte contre le SIDA Dr. Sabine NTAKARUTIMANA
 ° Ministre de lâ€™Enseignement SupÃ©rieur et de la Recherche Scientifique Dr. Julien NIMUBONA
 ° Ministre de lâ€™Enseignement de Base et Secondaire, de lâ€™Enseignement des MÃ©tiers, de la Formation Professionnelle et de lâ€™AlphabÃ©tisation Monsieur SÃ©verin BUZINGO
 ° Ministre de lâ€™Agriculture et de lâ€™Elevage Ing. Agronome Odette KAYITESI
 ° Ministre des TÃ©lÃ©communications, de lâ€™Information, de la Communication et des Relations avec le Parlement Madame Concilie NIBIGIRA
 ° Ministre de lâ€™Eau, de lâ€™Environnement, de lâ€™AmÃ©nagement du Territoire et de lâ€™Urbanisme Ing. Jean-Marie NIBIRANTIJE
 ° Ministre du Commerce, de lâ€™Industrie, des Postes et du Tourisme Madame Victoire NDIKUMANA
 ° Ministre de lâ€™Energie et des Mines Monsieur MoÃ©se BUCUMI
 ° Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la SÃ©curitÃ© Sociale Madame Annonciata SENDAZIRASA
 ° Ministre des Transports, des Travaux Publics et de lâ€™Ã©quipement Dr. Ing. Saidi KIBEYA
 ° Ministre de la SolidaritÃ© Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre Madame ImmaculÃ©e NAHAYO
 ° Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture Monsieur Jean Jacques NYENIMIGABO

Article 2Ã : Toutes dispositions antÃ©rieures contraires au prÃ©sent dÃ©cret sont abrogÃ©es.

Article 3Ã : Le prÃ©sent dÃ©cret entre en vigueur le jour de sa signature. Fait Ã Bujumbura, le 29 aoÃ»t 2010

Pierre NKURUNZIZAPAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, LE PREMIER VICE- PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, SÃ© Monsieur ThÃ©rence SINUNGURUZA. LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, SÃ© Dr. Ing. Gervais RUFYIKIRI.